Bibliothèque cantonale Sion

Seizième année No 18. Le Numéro, 10 centimes. Mardi 31 décembre 1918.

ANNONCES :

La ligne ou son espace : Valais 15 cent. — Suisse 20 cent. — Etranger 30 cent. Réclames : 50 cent. la ligne minimum pour une annonce 1 fr. Supplément de 5 cent. la ligne pour les annonces ne paraissant qu'une fois.

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A. Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau d'Avis du Journal, St-Maurice.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	6.50	3.75	2.20
Avec Bulletin	8.50	4.75	2.70

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal II c 274

Nouveaux faits connus Lundi à Midi

Un conflit italo-serbe pointe à l'horizon. Espérons qu'il sera tranché par un arbitrage.

La révolution allemande tourne à l'anarchie pure. Le gouvernement, débordé par les bolchévistes, est à la merci d'un coup d'Etat.

M. Wilson a été reçu à Londres avec des honneurs royaux.

Au Seuil de l'Année

L'année 1918 laissera une grande date dans l'Histoire. Dans mille ans, deux mille ans, si le monde vit encore, elle brillera d'un fulgurant éclat, dominant de toute sa hauteur quasi surhumaine tant d'autres événements éclatants qui ont échelonné et qui vont échelonner les siècles.

Ce sera toujours l'année de la grande Victoire du Droit, l'apothéose de la dernière et suprême croisade contre une irruption de Barbares plus atroces que les Maures d'Abdérame, les Sarrasins de Saladin et les Huns de, fameuse mémoire.

Eh bien ! si émotionnante qu'ait été l'année qui finit, celle qui va commencer demain la dépassera peut-être encore !

Jamais l'horizon n'a été plus palpitant.

Le monde est comme en suspens, dans l'attente des décisions du Congrès de la Paix qui referont une géographie, ressusciteront des nations, au tombeau depuis des siècles, et dresseront un nouveau programme de vie politique et économique.

Heureusement, c'est la tête haute et le cœur confiant que la Suisse, notre patrie, peut aujourd'hui regarder l'avenir.

Ce n'est plus Berne, mal ou inexactement informé sur les intentions des Alliés, par des hommes de la dernière inintelligence ou aveuglés par leurs sympathies germanophiles.

Le Conseil fédéral, aujourd'hui, n'ignore plus rien, il regrette, il sait, il voit.

Un président et un vice-président de la Confédération sont debout dans toute la vigueur du caractère, dans toute l'indépendance de l'âme et de l'esprit, auxquels on ne peut faire croire ce que l'on veut et dissimuler la réalité des situations.

De graves événements intérieurs, dont la récente grève générale ne fut certainement qu'un lever de rideau, modifieront certainement la physionomie présente de notre pays.

Nous n'attendrons pas cette échéance, ni vous ni nous, pour être prêts, fermes au poste de combat.

Pendant seize ans, autour du *Nouvelliste*, comme autour d'un foyer commun, on a pensé de même, on a ressenti les mêmes haines, partagé les mêmes affections ; on a brûlé la même foi, on a ressenti les mêmes colères et on s'est pris à concevoir les mêmes espérances.

Il en sera de même à l'avenir, n'est-il pas vrai ? où aucun concours et aucune adhésion ne seront de trop pour faire face à une guerre d'opinions — nous ne voulons pas parler de guerre civile — qui menace la famille, la propriété, notre sécurité personnelle et nos libertés les plus sacrées.

C'est le vœu que nous vous adressons du fond de notre cœur, certains, amis, qu'il sera agréé.

Il nous suffit, d'ailleurs, de jeter les yeux sur votre cohorte pour être rassurés.

Chaque année le *Nouvelliste* voit augmenter le nombre de ses lecteurs ; dans ce mois de décembre seul il nous en est venu plus de deux cents nouveaux.

Nous sommes fiers de ce résultat, fiers d'attirer à nous des esprits qui, lassés des querelles byzantines et fatigués de méthodes surannées, rêvent avec nous d'un Valais rajeuni, fort, ayant à sa tête, dans tous les domaines, des hommes de dévouement et de progrès.

A cette œuvre, nous avons été courageusement, affectueusement encouragés par vous, chers lecteurs.

Dans les moments difficiles, vous nous avez assistés, les uns par un mot, par une poignée de main, les autres par la constance de leur attachement.

Merci, merci à vous tous !

L'heure approche où un évêque sera donné au diocèse.

Fasse que le choix soit porté sur un Valaisan nous connaissant bien, connaissant bien notre vie, l'ayant vécue, au courant des œuvres de presse, de charité, d'apostolat et qui, avec le gouvernement, constitueraient ces deux moitiés de Dieu dont parle le poète.

Soyons dignes de cette grâce, dans l'année nouvelle, et en avant !

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Adresse du clergé d'Alsace au clergé de France. — Le clergé d'Alsace a fait parvenir à S. Em. le cardinal-archevêque de Paris la belle adresse suivante:

Eminence,

Permettez au clergé d'Alsace d'exprimer, en votre personne, au clergé de France dont Votre Grandeur est le digne représentant, ses sentiments d'admiration, de reconnaissance et de cordiale confraternité.

Nous serions des ingrats si nous pouvions oublier les sacrifices qu'il a dû faire pour payer le prix de notre rançon et de notre délivrance. Vos rangs sont éclaircis, vos paroisses désolées, vos œuvres paralysées et c'est par milliers qu'ils dorment le sommeil des héros ceux qui se sont sacrifiés pour la grande cause.

De tout temps et à juste raison les prêtres de France ont passé pour le premier clergé du monde. Mais combien il s'est surpassé lui-même ! Combien il a été grand dans le sacrifice durant ces quatre années terribles!

Nous soupçonnions bien, à travers les échos confus et contradictoires que nous apportaient les feuilles ennemies, l'immense et fécond travail fourni par les prêtres dans les tranchées, au front, à l'étape, dans les hôpitaux, dans les paroisses.

Mais aujourd'hui que nous les possédons au milieu de nous et que nous pouvons constater le fruit de leur zèle apostolique parmi ces admirables troupes françaises, nous sommes émus jusqu'aux larmes. Nous n'exagérons certainement pas en disant que si le drapeau libérateur flotte aujourd'hui sur la cathédrale de Strasbourg, une large part de ce triomphe revient au clergé de France.

Avec les grands chefs, avec la vaillante phalange des officiers, le clergé a été le principal ferment de l'incomparable moral de votre armée. Honneur et gloire à tous et merci !

Mais cette dette de reconnaissance ne doit pas s'épuiser en paroles: nous sommes impatients de la prouver par des actes, nous voulons agir en union avec vous. Depuis dix années vous soutenez des luttes qui comptent parmi les plus belles que l'histoire de l'Eglise ait jamais enregistrées. Elles forment le thème préféré de nos conversations dans nos réunions confraternelles; et nous y assistions en spectateurs émus comme les premiers chrétiens assistaient envieux aux combats de leurs frères martyrs. Aujourd'hui la Providence exauce nos désirs. Qu'elle soit bénie!

Ah! la douce joie de pouvoir renouer des relations qui, à la suite d'un demi-siècle, s'étaient bien relâchées et menaçaient de disparaître complètement ! Ouvrez-nous les rangs dans la grande famille sacerdotale de France et laissez-nous partager vos épreuves comme vos joies.

Un sang généreux et surabondant a cimenté cette union nouvelle. Que la grâce divine daigne la rendre durable et féconde pour l'honneur du Très-Haut et le salut des âmes.

Iost, vicaire général; Kieffer, doyen du chapitre ; Fischer, curé de St-Louis ; Mathias, supérieur du Grand-Séminaire.

Rapatriement des Belges. — Le Comité de rapatriement des Belges en Suisse, constitué à Genève en vue du rapatriement, à l'exclusion de toute question politique, convoque les Belges en exil à l'assemblée qu'il organise le 1er janvier 1919 à 3 heures après-midi, Brasserie du Progrès, quai de la Poste à Genève.

Le Comité invite ceux d'entre eux que leur éloignement empêche d'assister à la réunion de se mettre en rapport avec lui.

Tout appui moral et financier si minime soit-il sont les bienvenus.

Après 4 ans et demi d'un long et pénible exil, les Belges désirent en connaître la fin prochaine par l'annonce du retour au pays.

L'activité immédiate du Comité tend à cette solution attendue ; à en faciliter la prompte exécution et au retour, à présenter en commun la défense de leurs intérêts à l'instar des groupements créés dans les autres pays de refuge.

Le Comité fait appel à la bonne volonté, à l'union, et à la solidarité de tous.

L'algue suppléant l'avoine. — L'intendant militaire français Adrian avait proposé, il y a un an, de suppléer au déficit d'avoine par un produit tiré des algues marines. La direction des inventions a demandé au professeur Lapicque, du Muséum, d'étudier la valeur alimentaire des algues.

M. Yves Delage a exposé les premiers résultats des expériences entreprises uniquement sur une espèce de « lamiraines ».

M. Lapicque a remarqué qu'en plongeant les algues fraîches dans un bain de chaux léger, puis un quart d'heure à l'eau courante, on obtient une préparation de bonne conservation qui renferme jusqu'à 40 % de substances capables de se transformer en glucose.

L'algue devient ainsi à peu de frais et par une manipulation très simple un fourrage intéressant, même pour le temps de paix. On peut espérer en obtenir l'équivalent d'un million de quintaux d'avoine.

Cette communication a été faite à l'Académie des sciences de Paris. L'objet porte sur les algues marines. Un laboratoire de notre pays ne pourrait-il entreprendre une étude semblable sur nos algues lacustres ? Si les lacs de notre pays pouvaient au moins en partie fournir un équivalent à l'avoine, on voit quel profit il en résulterait, par contre-coup, pour l'élevage du bétail.

Le mystère de la « Libre Belgique » est éclairci. — Le mystère de la « Libre Belgique » est enfin éclairci. C'est presque une histoire tragique que celle de ce petit journal satirique anti-allemand, qui réussit à circuler pendant toute la durée de la guerre, malgré les efforts frénétiques des autorités pour le supprimer.

Il était publié par les frères Jourdain, anciens éditeurs du « Patriote », qui avaient été pro-germains avant la guerre et s'étaient opposés au renforcement de l'armée belge. Pleins de remords, ils publièrent la « Libre Belgique », à titre d'acte de contrition, et moururent l'un et l'autre avant l'armistice.

Ils furent aidés dans leur œuvre par le patriotisme de nombreux citoyens et aussi par la corruption facile de soldats allemands; il n'est pas jusqu'aux ordonnances des gouverneurs von Bissing et von Falkenhausen qui ne leur glissaient le diabolique papier dans les poches de leurs pardessus, et parfois les généraux le trouvaient même sous leurs serviettes au moment de se mettre à table. On peut juger de leur rage.

Simple réflexion. — Il n'est rien de tel qu'une bourse bien garnie pour faire ressortir les qualités de son possesseur. C'est comme une couche de vernis sur un tableau.

Curiosité. — Un chat peut-il être considéré comme un effet militaire ?

Voici la question dont on se préoccupe fort en ce moment au IIe corps d'armée en France. Un soldat d'un des régiments coloniaux de Brest a récemment fait main-basse sur un des chats dodus qui défendent contre les rats et les souris nos magasins d'habillement militaire. Le colonial alla plus loin, il dévora le félin. Mais l'autorité militaire, après enquête sur la disparition du malheureux chat, apprit que l'estomac d'un colonial avait été son tombeau. Le coupable avoua sa faute ; il confessa même que le chat était excellent en gibelotte. On décida de punir le soldat. Mais sous quel motif pouvait-on inscrire sa punition ? Après de longues réflexions, on lui infligea huit jours de salle de police pour « vol d'effets militaires ».

Lorsque le libellé de cette punition fut transmis au corps d'armée, le général fronça les sourcils. Comment ? huit jours de salle de police seulement pour une faute qui doit conduire le délinquant tout droit au conseil de guerre ! Le général écrivit d'urgence au colonel trop indulgent qui dut expliquer comment les « effets militaires » avaient été mangés.

Pensée. — Les plus à craindre sont souvent les plus petits.

Le programme du parti catholique suisse

C'est la justification des campagnes du « Nouvelliste »

Le comité du parti conservateur-catholique suisse adresse à tous ses membres le manifeste suivant :

Chers concitoyens,

Le comité soussigné s'est réuni à Berne, mardi, 17 décembre. Il a décidé, à l'unanimité, vu la gravité des temps actuels, et sans attendre la réunion générale du parti conservateur, qui sera convoqué pour une date très prochaine, de faire connaître par un manifeste les principes et les vues des conservateurs suisses au sujet des questions brûlantes qui sont à l'ordre du jour.

Les puissantes commotions qui ébranlent en ce moment la société et qui sont la suite des maux de la guerre ont une cause qu'il faut chercher plus profond et plus loin que dans les calamiteux événements des cinq dernières années. Cette explosion générale de révolte contre l'ordre social est la conséquence de la déchristianisation du monde. Pour rendre au monde la paix véritable, il n'est qu'un seul moyen : c'est de construire l'ordre social sur le fondement du christianisme.

L'Etat moderne, pour pouvoir remplir sa mission de salut public, doit s'organiser d'après les principes de la démocratie chrétienne. Ne semble-t-il pas que Léon XIII pénétrait l'avenir d'un regard prophétique quand il demandait aux catholiques, voici vingt-cinq ans, d'engager une action puissante en faveur des masses, dans un accord fraternel avec les autres classes du peuple et quand, dans son encyclique sur la constitution chrétienne des Etats, il condamnait aussi bien l'accaparement du pouvoir par les classes supérieures que le régime d'une république prolétarienne qui exclurait de la vie publique les citoyens des autres catégories sociales.

. . . . . .

Mus par ces considérations, nous proposons à votre adhésion les mesures d'organisation suivantes :

1. Il est recommandé à tous les ouvriers et employés appartenant à des syndicats et associations socialistes de sortir de ces organisations, qui, ainsi qu'on l'a vu, sont au service de menées antisociales, et de se faire agréger aux associations ouvrières et aux syndicats chrétiens-sociaux.

2. Le projet de fondation d'une fédération ouvrière chrétienne-sociale se plaçant sur le terrain patriotique reçoit l'approbation du parti conservateur suisse, qui donnera tout son concours pour sa réalisation.

3. Nous recommandons de développer et de porter au niveau des exigences actuelles les organisations professionnelles de la classe moyenne, de façon qu'elles fournissent une solide protection à la classe paysanne, à celle des artisans et à la classe commerçante.

4. Les groupements politiques et religieux et leurs comités se feront un devoir, eu égard à la gravité des temps, de redoubler de zèle et de diligence dans le travail de la propagande des idées et dans celui de la concentration et de l'organisation des forces catholiques, soit dans le domaine religieux et charitable, soit dans celui de la politique sociale.

Parmi les nombreux projets politiques et sociaux qui préoccupent en ce moment l'opinion publique suisse, les suivants doivent prendre place dans notre programme :

I. Refonte de la constitution fédérale en vue de sa simplification.

II. Réforme de nos institutions militaires, c'est-à-dire : désarmement aussi complet que le permettra le soin de notre sécurité ; extirpation de tous les abus et perfectionnement des institutions qui ont pour objet le bien du soldat et notamment de celles du service de santé.

III. Revision et parachèvement de notre législation sociale, à savoir :

1. **Etablissement de conditions de salaires et de gain plus justes en faveur des classes travailleuses. Fixation de salaires minimums et participation des ouvriers et des employés aux bénéfices des entreprises par actions. Popularisation de la propriété, de manière à faciliter à tous la création d'un chez soi et le bienfait d'une existence indépendante. Réforme de l'habitation, avec l'appui de la Confédération, du canton et des communes.**

2. Création d'une caisse générale d'assurance en faveur des invalides, des vieillards, des veuves et des orphelins, par la Confédération, avec la coopération du patronat et des assurés. Revision de la loi sur l'assurance contre la maladie et des accidents.

3. Revision de la loi sur les fabriques, au vu des renseignements qui seraient fournis par une enquête populaire. La réforme doit viser premièrement au raccourcissement de la journée de travail, dans la mesure compatible avec les intérêts économiques de la Suisse et en considérant les conditions différentes des professions ; elle doit tendre, en outre, à améliorer les prescriptions relatives au repos des ouvriers et celles qui ont pour objet la protection des jeunes gens et des femmes ; elle doit enfin se proposer l'institution de surveillantes de fabriques et l'établissement de règles pour le travail à domicile.

4. Protection du droit au travail par une réglementation légale du droit de grève.

5. Mesures pour favoriser l'idée de solidarité entre les classes professionnelles et pour l'apaisement des conflits d'intérêts. Création d'offices de salai-

res et d'offices de conciliation ; promulgation d'une loi sur les métiers.

IV. **Mesures contre l'accaparement, l'usure et l'exploitation des masses au moyen des trusts et monopoles industriels et commerciaux. Revision de la loi sur les sociétés par actions. Mise à contribution des grandes entreprises pour l'allégement des charges sociales des cantons et des communes.**

V. Protection de la petite propriété agricole et mesures en faveur de l'économie rurale et alpestre. Amélioration des terrains pauvres. Lutte contre l'endettement du sol et contre la spéculation immobilière.

VI. Mesures en faveur de la santé publique, notamment contre la tuberculose et l'alcoolisme.

VII. Défense de nos intérêts économiques généraux contre la menace d'une ruineuse concurrence étrangère.

VIII. Défense des fondements chrétiens du mariage et de la famille. Résistance aux tentatives de destruction de la propriété privée et du droit d'héritage et aux idées malsaines en ce qui concerne le rôle de la femme dans la famille et dans la vie publique.

En ce qui concerne les ressources nécessaires à l'Etat pour l'accomplissement de sa mission d'utilité générale, nous estimons que, eu égard aux conjonctures économiques actuelles, **c'est la grande propriété et les forts revenus qui doivent être mis le plus largement à contribution.**

Ce n'est que par un renouveau de vie religieuse que notre pays se défendra avec succès contre le bouleversement des notions morales qui est la conséquence de la guerre. Pour cela, il faut à l'Eglise toute sa liberté. Les lois d'exception qui entravent son action salutaire doivent disparaître. De même que nous reconnaissons à l'Etat pleine liberté d'action et pleine autorité dans son domaine, de même nous réclamons pour l'Eglise toute latitude d'agir dans sa sphère. C'est un fait universellement reconnu que, partout où l'Eglise exerce son influence sur le cœur du peuple, on rencontre l'amour de l'ordre, le respect de l'autorité et le dévouement au bien commun. Les événements que nous venons de vivre l'ont prouvé une fois de plus.

L'harmonie entre l'Eglise et l'Etat est une condition fondamentale pour la guérison des blessures que la guerre a faites à la pauvre humanité.

Berne, le 17 décembre 1918.

Au nom du comité central
du parti conservateur populaire suisse:
Le président :
Eugène DESCHENAUX, cons. nat.
Le secrétaire :
Hans von MATT, cons. national.

Les Evénements

Crise italienne

La révolution allemande

Les Discours de Londres

LA SITUATION

La crise ministérielle qui vient d'éclater en Italie est symptomatique. On sait avec quelle énergie M. Sonnino défend le traité qu'il a signé en 1915 avec les Alliés et qui attribue à l'Italie des territoires peuplés de Slaves et de Serbes. Le président du Conseil, M. Orlando incline vers une politique plus conciliante à l'égard des Yougoslaves et des cercles très larges dans le peuple désapprouvent les méthodes intransigeantes et impérialistes de M. Sonnino.

Le conflit qui vient d'éclater entre le ministre des affaires étrangères et M. Bissolati confirme ce que l'on savait. La démission du ministre pose au peuple italien toute la question de sa politique étrangère. Car ce n'est pas seulement, comme on a l'air de le dire, une question de méthodes qui divise M. Bissolati et M. Sonnino, mais une question de principe. Les méthodes du ministre des affaires étrangères tendent, en effet, à rendre impossible la société des nations et vont à l'encontre de tous les principes du président Wilson. La démission de M. Bissolati est une manifestation de haute portée morale, qui sera comprise dans le monde entier et sera sans doute suivie de grandes conséquences. La position du ministre des affaires étrangères en restera certainement affaiblie. On verra dans le geste hardi de M. Bissolati un renouveau de l'esprit public, conforme aux grandes traditions de la politique italienne.

— Les résultats des élections anglaises sont encore très clairsemés. Ils montrent que le succès de la coalition gouvernementale est complet, comme on le prévoyait. M. Henderson, le chef des socialistes modérés, est battu.

— L'Entente n'a pas répondu aux ouvertures du gouvernement des soviets relatives aux conditions de paix. Elle rappelle que ce gouvernement n'a pas été reconnu par les Alliés et ne représente pas la Russie.

Korniloff et Alexeieff se seraient mis à la tête d'une armée de volontaires dans le sud de la Russie pour lutter contre les Allemands et leurs alliés bolchéviks. Ils se disent certains d'obtenir la victoire définitive, de pouvoir assurer le rétablissement en Russie de l'ordre et de la liberté, avec l'apui moral et matériel des Alliés.

— On mande de Constantinople que les hauts commissaires alliés ont remis au gouvernement turc une note exigeant la rentrée immédiate des populations arméniennes et grecques évacuées, leur réinstallation et leur ravitaillement régulier.

Conflit italo-serbe à l'horizon ?

La démobilisation de l'armée sud-slave, qui avait déjà commencé, a été suspendue en partie. On craint que les troupes italiennes, qui se fortifient en creusant des tranchées, en installant des abris bétonnés pour l'artillerie en tendant des fils de fer, ne tentent un coup de main contre les troupes sud-slaves. On suppose que les Italiens conserveront les territoires qu'ils occupent quelles que soient les décisions de la conférence de paix.

Des deux côtés on concentre des troupes.

A Belgrade, siège du commandement supérieur serbe, on prépare un plan d'attaque contre l'Italie.

M. Wilson à Londres

Les Discours

Le président des Etats-Unis est arrivé jeudi après-midi à Londres, où il a été reçu avec des honneurs royaux et tout à fait inusités. Le roi et la reine l'attendaient à la gare et l'ont conduit au palais de Buckingham, au milieu d'une haie de soldats presque impuissante à contenir les flots pressés de la foule londonienne. L'accueil de la population a été extrêmement chaleureux, tous les partis, des impérialistes aux socialistes, comptant sur l'appui de M. Wilson pour la réalisation de leurs vues au Congrès de la paix. D'ici à mardi, le président prendra part à un grand dîner de gala au palais et à une réception à l'Hôtel de Ville de la Cité. Des toasts seront échangés. M. Wilson aura également de nombreux entretiens avec les hommes d'Etat britanniques et les représentants des Dominions, pour éclaircir les questions controversées de l'Irlande, des colonies allemandes, du statut des Indes et de la liberté des mers. La communauté des langues facilitera la conversation. La plus intéressante de ces entrevues sera celle entre ces deux forces de la nature, issues de la démocratie, Lloyd George, qui incarne le peuple anglais, et le président Wilson, qui a derrière lui toute la République américaine. Lequel des deux hommes d'Etat impressionnera l'autre ? Aucune hypocrisie n'est possible entre des caractères de cette trempe. C'est de leur franchise réciproque que dépendront les solutions des problèmes les plus ardus de la guerre.

Du discours du roi d'Angleterre, nous extrayons ce passage :

Vous avez éloquemment exprimé l'espoir du peuple américain, un espoir qui est également le nôtre, celui de pouvoir élaborer un projet nous permettant d'atteindre le but pour lequel vous avez tant fait, et grâce auquel les risques de guerres futures puissent être écartés autant que possible, enlevant ainsi aux nations le fardeau écrasant dont elles s'étaient chargées par crainte de conflit.

La nation britannique souhaite le plus grand succès aux délibérations que vous et nous, ainsi que les grandes nations qui nous sont alliées, vont maintenant entreprendre. Nous sommes aussi animés de bonnes dispositions de désintéressement et de sentiment du devoir qui ne le cèdent en rien au pouvoir dont nous avons été solennellement constitués les dépositaires. Les peuples américain et britannique ont été des frères d'armes et leurs armes ont été couronnées des lauriers de la victoire. Nous remercions le peuple américain pour la noble réponse qu'il a faite à l'appel de la civilisation et de l'humanité. Puisse le même esprit de fraternité inspirer et guider les efforts que nous faisons ensemble pour assurer au monde les bienfaits d'une liberté bien ordonnée et d'une paix durable !

Dans sa réponse, le président, après avoir exprimé sa gratitude de l'accueil qui lui a été fait en Angleterre, a dit :

« J'ai eu le privilège de conférer avec les dirigeants de votre propre gouvernement et avec les porte-paroles des gouvernemernts de France et d'Italie et je suis sûr de dire que j'ai les conceptions qu'ils ont eux-mêmes de la signification et de la portée des devoirs pour lesquels nous sommes réunis. Nous avons employé de grands mots : droit, justice. Jamais auparavant les hommes n'ont été aussi conscients de leur fraternité. Jamais auparavant peut-être n'ont-ils réellement compris combien petite était la différence entre les mots: droit et justice, sous une latitude et sous une autre, sous une souveraineté ou sous une autre.

Ce sera, je crois, Sire, notre privilège non seulement d'appliquer le jugement moral du monde au règlement particulier que nous allons entreprendre, mais encore d'organiser les forces morales du monde, afin de protéger ce règlement, de raffermir les forces de l'humanité et d'établir le droit et la justice auxquels les grandes nations comme les nôtres sont dévouées.

Liebknecht contre Ebert

Les nouvelles de Berlin font prévoir un dénouement brutal de la crise socialiste. L'Agence centrale de Lucerne annonce que les Spartacus ont proclamé vendredi un gouvernement Liebknecht-Ledebour-Eichhorn et exigé la révocation d'Ebert et de Haase. Le combat aurait recommencé dans les rues de Berlin et serait encore indécis. La lutte serait donc engagée à fond entre les socialistes et les bolchévistes. Elle devait fatalement se produire. Le gouvernement Ebert-Haase ne pouvait manquer de subir la conséquence de sa faiblesse et de ses divisions. En faisant des concessions aux marins et en acceptant une partie de leurs conditions, il n'a pas désarmé ses adversaires, il les a encouragés à aller de l'avant. Liebknecht n'est pas l'homme des demi-mesures. Il veut empêcher les élections à la Constituante et réaliser le bolchévisme en Allemagne, quitte à le faire sanctifier par un plébiscite quand le nouveau régime sera solidement établi. Il y a un fossé entre les deux conceptions socialistes, et tout porte à croire qu'il se remplira de sang avant que l'une l'emporte sur l'autre.

Nouvelles Etrangères

Les inondations à l'étranger.

Il faut remonter à 1910 pour avoir trace d'inondations aussi étendues. Aux alentours de Lyon, tout est sous l'eau. Un train spécial a mené d'Avignon des pontonniers et du matériel, pour pourvoir au ravitaillement ainsi qu'au sauvetage des populations sinistrées.

Les voies du chemin de fer de la ligne de Culoz à Chambéry sont immergées près de la gare de Chindrieux.

Un éboulement de terrain et de rochers s'est produit près de la gare de Seyssel, au moment du passage d'un train de marchandises, dont trois wagons ont été couchés sur la voie. La circulation se fait par transbordement. On ne signale pas d'accident de personne.

On mande de Fribourg-en-Brisgau à l'agence Wolff que la crue des eaux du Rhin a emporté, outre les ponts de bateaux de Neuenbourg et de Brisach, ceux de Saasbach et d'Ottenheim. Dans le voisinage de ce dernier pont, quinze à vingt Français, occupés aux travaux de sauvetage, ont péri dans les flots. Le nombre exact des victimes n'a pas encore pu être déterminé. Deux autres Français qui se trouvaient dans une barque sur le Rhin, dans la même région, ont également péri.

Grave accident dans un tunnel.

Des soldats écossais, qui se rendaient de Namur à Liège, étant montés en surnombre dans le train, certains d'entre eux eurent l'idée de s'installer sur les toitures des wagons. En arrivant à proximité du tunnel de Statte, les imprudents se couchèrent à plat ventre, mais ils ignoraient que vers le milieu du tunnel, pour remédier à un affaissement de la voûte, avait été dressée une charpente descendant presque au niveau des voitures. Les malheureux furent ainsi fauchés et précipités sur la voie. Dix-sept de ces soldats ont été tués.

Nouvelles Suisses

Un congrès chrétien-social à Lucerne

Nous lisons dans la *Nation belge :*

Les Allemands et leurs amis de toutes couleurs se démènent beaucoup pour provoquer les « rapprochements » à la faveur desquels ils espèrent atténuer les rigueurs du traité de paix. Ils se réjouissent beaucoup de la nouvelle qu'ils donnent pour certaine de la prochaine réunion de l'Internationale socialiste et ils s'efforcent de provoquer une réunion parallèle des catholiques-sociaux.

Le docteur Feigenwinter de Bâle et plusieurs autres chrétiens-sociaux de la Suisse alémanique viennent de prendre l'initiative d'un congrès international de chrétiens-sociaux qui devrait se réunir à Lucerne à la fin de janvier. Mais l'entreprise paraît avoir peu de chances de succès. Non seulement les organisateurs n'ont guère d'espoir d'obtenir le concours des catholiques des pays alliés, mais les catholiques de la Suisse romande eux-mêmes ont refusé de s'associer à leurs démarches, ce qui les met dans un grand embarras.

Deux heureuses nouvelles

Pour une fois elles nous arrivent de Berne. La première est que, depuis une quinzaine de jours, le fameux Office des compensations qui a fait tant de mal à la Suisse sous le bienveillant patronage de M. Schulthess, est entré en liquidation. Le néfaste système des compensations ayant cessé de fonctionner avec la République allemande, M. Schmidheiny va pouvoir consacrer tout son temps à ses affaires privées, qui sont nombreuses, compliquées, et, dit-on, très florissantes.

Personne ne regrettera sa retraite, et nous espérons bien n'avoir plus à nous occuper de ce personnage, qui incarne de façon si déplaisante cette *Realpolitik* dont la Suisse a failli mourir.

Une autre bonne nouvelle : Le bureau de presse de l'état-major de l'armée est supprimé à partir du 1er janvier. C'est sans regrets également que nous enregistrons sa disparition. Ce bureau, qui coûtait fort cher à la Confédération, n'est pas parvenu en quatre années d'activité à démontrer son utilité et n'a guère fait preuve de l'impartialité qu'on était en droit d'attendre de lui. C'est encore un vestige d'un régime suranné qui s'en va.

A qui le tour ?, demande la *Gazette de Lausanne.*

Deux morts à Langenthal.

On donne encore les détails suivants au sujet des deux accidents qui se sont produits au cours de la récente inondation : la crue de la Langeten, le 23, a été une des plus fortes qui aient jamais été observées. Les pompiers ont été alarmés à deux reprises. C'est le 24 décembre après-midi que M. Jules Wyss, directeur de l'usine électrique, est tombé, par suite d'un faux pas, dans un bras de la Langeten. Immédiatement emporté par le courant violent, M. Wyss a disparu avant qu'on ait pu lui porter secours. Son cadavre a été retrouvé le matin dans les prairies de Roggwil. Le même jour, en voulant repêcher du bois charrié par le courant, le jeune Johann Baumgartner, âgé de dix ans, est tombé dans la Langeten et s'est noyé également.

Vers l'indépendance.

Dans un certain nombre de villes, Zurich, Berne, Lucerne, St-Gall, une partie des employés des trams, désireux de ne plus recommencer les expériences de novembre dernier, ont décidé de former des associations de personnel d'un caractère neutre et autonome.

On signale le même mouvement dans certains milieux du personnel des postes et chemins de fer. C'est ainsi que l'Union tessinoise des fonctionnaires des postes, télégraphes et douanes a refusé à une grande majorité l'invitation de se joindre au parti socialiste suisse. Dans cette décision, l'Union déclare vouloir garder sa complète indépendance.

Poignée de petits faits

— L'entrée de Paderewski à Posen a donné lieu à une manifestation qui ressemblait à une marche triomphale et qui a éveillé une exaltation frénétique parmi la population. On chanta des cantiques patriotiques et religieux. Les rues étaient déjà décorées depuis avant-hier d'une foule de drapeaux polonais qui les faisaient ressembler à des mers coloriées. Le soir, les drapeaux furent remplacés par des flambeaux. Paderewski se trouvait dans une voiture découverte, sur laquelle pleuvaient des fleurs. Il partit aussitôt pour Varsovie.

— La commission chargée d'examiner la motion d'autonomie catalane est composée de 33 membres, notamment de MM. Maura, Dato, Garcia Prieto, Romanones. Les éléments catalans y sont représentés par MM. Cambo, Ventosa, Rodes, etc. Les catholiques, les républicains et les socialistes y sont également représentés.

— On mande de Madrid aux journaux : Un tremblement de terre d'une grande intensité s'est produit dans la région de Vigo. De nombreux édifices se sont effondrés.

— M. Charles Neuhaus, rédacteur du *Jura bernois,* de St-Imier, a été appelé à la rédaction du *Démocrate* à Delémont.

— Il fut en France un temps heureux où MM. les députés refusaient de voter tout budget qui dépassait ou même atteignait le chiffre fatidique de 4 milliards. Or, hier, à la Chambre, M. Stern déclarait que l'intérêt des dépenses de guerre s'élèverait à plus de 12 milliards, représentant un capital de 250 milliards. Qui payera cette somme assurément... colossale ?

— On annonce de Omsk la prise de Perm. C'est un magnifique succès pour les troupes russes qui ont pris 18.000 prisonniers, 60 canons et une grande quantité de fusils, de mitrailleuses et de munitions, ainsi que 4000 wagons.

— M. Julien Vagnière, propriétaire à Rances, Vaud, a vendu à MM. Robert Dériaz et Baillod, à Baulmes, pour 1200 francs un peuplier carolin, mesurant 4 m. 40 de circonférence à la base, 36 mètres de haut et d'un volume approximatif de 12 mètres cubes. C'était le plus beau spécimen vaudois de peuplier carolin.

— Sous les auspices de la Croix-Rouge américaine, Leysin héberge quelques malades serbes. M. le Dr Victor Kuhne, à Genève, a été chargé de s'occuper de cette hospitalisation.

— Le *Matin* prévoit que la conférence internationale socialiste de Lausanne, annoncée pour le 6 janvier, sera retardée.

— Le train spécial amenant 150 Suisses de Vienne est arrivé à Buchs, où la population a réservé un chaleureux accueil à nos compatriotes.

— Le correspondant, auteur de l'article paru dans le *Nouvelliste* du 18 avril 1918 sous le titre : « A propos d'un prêt hypothécaire », après avoir eu une explication avec la Société anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium et le notaire stipulateur de l'acte en question, reconnaît qu'il a été mal informé et que les pièces qui lui ont été produites excluent toute idée d'incorrection de la part de la Société et du notaire qui a prêté son ministère pour la stipulation de cet acte.

— Le Conseil américain du trafic de guerre annonce une levée générale des restrictions à l'exportation de vivres, fourrages et tourteaux au Canada, dans les pays de l'Amérique centrale, au Mexique, à Cuba, les pays de l'Améri-

que du Sud et les Indes occidentales. Les exceptions portent sur la farine de blé et de maïs, le café, le sucre, le beurre, le fromage, les œufs, l'huile, les tourteaux de lin, les graines et les tourteaux de coton.

Nouvelles Locales

Souscription
en faveur des victimes de l'éboulement de Vérossaz.

Conseil de District St-Maurice	200.—
M. de Cocatrix, Préfet du District de St-Maurice	50.—
Rd Chanoine de Stockalper, Curé de St-Maurice	20.—
Mlle Marie-Louise Morisod, St-Maurice	5.—
Administration du *Nouvelliste*	20.—
Hoirie Maurice Luisier, St-Maurice	10.—
Total :	305.—

Nous recommandons cette souscription à la charité éprouvée de nos lecteurs.

Les malheureux sinistrés n'ont plus de demeure, plus de mobilier, plus de bétail, plus de linge.

Ils manquent de tout.

Pensez à eux et, dans vos étrennes, réservez la part de ces malheureux.

Chambre valaisanne de commerce.

M. Maurice Morel, de Frauenfeld, le Secrétaire nouvellement nommé par la Chambre valaisanne de Commerce pour remplacer M. Braun, défunt, entrera en fonctions dès le 2 janvier prochain. — Nous espérons qu'il vouera au développement de notre canton le même intérêt et la même activité que son prédécesseur.

Dorénaz. — (Corr.)

Le soir de Noël, un fonctionnaire qui venait d'être remercié a, par dépit, organisé un bal privé auquel prirent part plusieurs familles et qui dura jusqu'au matin, sans en excepter le temps de la Messe. Le public indigné attend la punition de la personne fautive.

Brigue.

La frontière italienne est fermée à Iselle pour la circulation des voyageurs et des bagages dans les deux sens.

Par contre, le trafic des marchandises reste normal.

St-Maurice.

La souscription en faveur des prisonniers italiens de passage en Valais a produit 77 francs.

Au reçu de cette somme, le président de la Société du secours mutuel de Monthey m'a chargé d'exprimer aux généreux donateurs ses plus vifs sentiments de reconnaissance.

F. MAGGI.

Dans le Ier arrondissement des C. F. F.

Le Conseil du 1er arrondissement s'est réuni à Lausanne sous la présidence de M. Thélin, conseiller d'Etat. Des questions fort importantes ont été discutées, en particulier celles de la grève et du cinquième horaire réduit. Pour la première, il a été proposé d'inscrire dans les lois en préparation sur la durée du travail et sur la réorganisation des C. F. F. l'interdiction pour les employés des services publics de faire grève : pour le second point, la direction a annoncé que, contrairement à un bruit répandu dans le public, il n'est nullement question de supprimer les trains un jour de plus par semaine.

M. Maillefer, de Lausanne, a demandé des explications au sujet des retards des trains. La direction a répondu qu'elle s'efforçait d'y remédier ; la difficulté réside dans le fait que le trafic reste le même avec des moyens beaucoup plus limités par suite de l'horaire actuel. Les communications sur la ligne de Berne seront améliorées car un des trains de la Broye viendra jusqu'à Lausanne et en partira afin d'éviter l'encombrement et la traction par deux locomotives. On espère améliorer le service sur la ligne de Genève. La mise en vigueur du cinquième horaire réduit procurera une économie de charbon estimée à 7000 tonnes par mois.

M. Evéquoz, s'est plaint de ce que la Confédération ne se soit pas intéressée aux charbonnages du Valais plutôt qu'à l'extraction de la tourbe qui n'a pas donné de résultat satisfaisant.

L'exploitation électrique du tronçon Brigue-Viège commencera probablement le 1er mars et celui du secteur Viège-Sion le 1er juillet, comme nous l'avons déjà annoncé.

Avis.

A l'occasion des Fêtes de l'An, le « Nouvelliste » ne paraîtra que deux fois cette semaine.

Nos landsturmiens à Thoune

Des bords du lac de Thoune,
ce 26 décembre 1918.

Les officiers, sous-officiers soldats du détachement valaisan de landsturm réuni à Thoune sous le commandement du capitaine Ad. Bruttin, de Sion, pour un service de garde qui a commencé le 3 déc. et ne prendra fin que les premiers jours de janvier prochain, ont fêté, hier soir, le Noël de 1918 d'une façon qui laissera chez tous les participants à cette belle manifestation religieuse et patriotique le plus agréable souvenir.

La grande salle de la Cantine des soldats de la caserne, remplie comme aux grands jours de liesse, reluisait sous l'éclat des bougies du grand arbre de Noël, orné avec beaucoup de soin et de goût par un groupe de dames dévouées de Thoune.

Après le chant du « Heilige Nacht » chanté debout par toute l'assistance, chaque sous-officier et soldat défila, à l'appel de son nom devant l'arbre illuminé pour recevoir des mains des aimables organisatrices un sac de linge en toile renfermant chemise de flanelle, bas de laine, et mouchoirs de poche, etc... offerts par « le Don National suisse ». Une tombola suivit, dont tous les numéros gagnants valurent à chaque participant un paquet renfermant cigares, papier à lettre, chocolat, etc., sans oublier les objets surprises qui eurent le don de dérider les fronts plutôt sérieux de nos vieux poilus !

Des chants, discours et productions de tous genres agrémentèrent la soirée au cours de laquelle la gaîté et l'entrain de nos braves troupiers, secondés en cela par leurs camarades de la régie des chevaux et les soldats volontaires attachés au service de la place finirent par se donner libre cours.

N'oublions pas de mentionner que les dons généreux faits par le gouvernement du canton et les diverses communes auxquelles appartenaient les hommes du détachement, permirent d'améliorer sensiblement leur menu de Noël, comme aussi de leur offrir vin et cigares du pays.

Bref, lorsque tout le monde s'est séparé à 11 heures du soir après l'exécution du chant national, le visage de nos graves landsturmiens reflétait un air de contentement bien fait pour leur faire oublier les fatigues et les ennuis inhérents au service qu'ils ont accompli jusqu'ici.

Deux semaines les séparent encore de la fin de ce service qui, marqué à ses débuts, par une recrudescence assez vive de la grippe, paraît devoir maintenant s'achever dans des conditions plutôt satisfaisantes de santé pour tous les hommes du détachement.

Et si parfois au cours de leurs exercices sur l'Allmend ou des marches faites dans les environs si pittoresques du lac de Thoune, leurs regards ne peuvent se détacher facilement des hauts sommets recouverts d'un blanc manteau de neige dont la fière silhouette se dresse à l'horizon, si souvent aussi leurs pensées et leurs cœurs s'envolent par delà ces monts, chez ceux qui attendent avec impatience leur retour au foyer familial, ils n'en demeurent pas moins résolus à remplir fidèlement leur devoir de soldats et à justifier ainsi la confiance de leurs supérieurs, comme aussi l'estime et la considération dont jouissent particulièrement en ce moment en Suisse allemande, les troupes de la partie française !

Puisse l'écho des cloches de Noël qui a retenti si joyeusement cette année au sein de nos vallées et de nos montagnes se répercuter dans le cœur de tous les enfants du Valais réunis ces jours à l'ombre du drapeau fédéral et susciter en eux un nouvel amour de la patrie joint à la volonté ferme et inébranlable de la défendre en tout et partout contre les ennemis du dehors et du dedans! tre tous les ennemis du dehors et du dedans !

Un jeune de la vieille.

Les adieux à l'internement

L'internement a pris fin ; au point de vue humanitaire, cette institution restera un honneur pour la Suisse ; elle nous a valu l'estime et l'amitié des belligérants ; on sait quelles ont été les dispositions de l'Angleterre à notre égard dès l'arrivée des premiers internés anglais ; l'internement est pour une bonne part dans la faveur dont la Suisse jouit en Amérique ; nul n'ignore ce que signifie pour nous l'amitié de ce pays, tant au point de vue moral qu'au point de vue économique.

Les commandants de régions d'internement de l'Entente et les chefs de service ont été convoqués pour une dernière réunion le jeudi 19 décembre, à Fribourg.

La série des discours a été ouverte par le colonel Hauser, médecin d'armée ; il a parlé, non sans émotion, de la mélancolie de ce qui finit, des difficultés et des joies éprouvées ; il a trouvé des paroles pleines de bonhomie et de cœur à l'égard de ses « camarades », du colonel von der Mühl, en particulier, qui, en juillet dernier, l'a remplacé comme chef de l'internement.

Le colonel von der Mühl, qui, à plusieurs reprises depuis quatre ans, a remplacé le médecin d'armée au Service sanitaire de l'armée, a rendu hommage à l'infatigable puissance de travail du colonel Hauser, « qui, non seulement a accompli sa tâche de chef de l'internement comme un devoir, mais l'a considérée comme une affaire de solidarité entre les peuples. Il nous a fait comprendre les souffrances endurées par nos voisins. Il a apporté à ce travail toute son intelligence et tout son cœur. Jamais l'armée n'a eu à souffrir de l'internement. »

Puis, les discours se succèdent, nombreux : chacun tient à exprimer à ces deux chefs sa reconnaissance, la joie qu'il a eue à travailler sous leurs ordres ; le capitaine Maillart, entre autres, a dit au colonel Hauser : « Vous avez bien mérité du pays, vous nous avez donné un grand exemple, vous avez enrichi le patrimoine de la Suisse », et au colonel von der Mühl : « Nous avons continué le travail sous vos ordres avec la même joie, et nous aurions continué dans ce même esprit dégagé de tout formalisme déprimant. »

Le capitaine aumônier Savoy souligne le fait « qu'en s'adressant à tout l'homme et au meilleur de l'homme, l'internement est resté fidèle aux traditions de notre armée » ; le major Stucki, conseiller national, fait dans son discours allusion à la campagne menée contre le médecin d'armée.

A ce propos, chacun déplore que les Chambres n'aient pas trouvé le temps de s'occuper de cette affaire, et qu'elles laissent peser sur le colonel Hauser des accusations dont, paraît-il, le rapport de la commission d'enquête fait bonne justice.

Après avoir entendu tant de mâles et excellentes paroles sur la Suisse et sur ses devoirs à l'égard de l'humanité, beaucoup d'officiers, au retour, ramenés aux réalités de la vie par les lenteurs d'un train omnibus, s'étonnaient de ce que, dans certains milieux, l'internement soit méconnu et dénigré, alors que, pour toute personne renseignée et non prévenue, c'est grâce à cette institution et aux œuvres humanitaires, Croix-Rouge et autres, qui ont pris naissance chez nous, que la Suisse occupe la situation internationale dont elle jouit maintenant.

Sucre pour les abeilles.

L'Office fédéral de l'alimentation livrera aux apiculteurs le sucre nécessaire à nourrir les abeilles au printemps 1919.

Pour éviter les difficultés qui ne manqueraient pas de se produire par le fait des commandes tardives ou irrégulières, nous prions les apiculteurs qui reçoivent le journal apicole, de lire attentivement les instructions mentionnées sur le formulaire officiel joint au No de janvier.

Les apiculteurs non sociétaires ou isolés peuvent s'adresser au soussigné en joignant un timbre de 10 ct., qui leur enverra un formulaire officiel.

Ceux-ci devront accompagner leur commande d'une déclaration de l'autorité attestant le nombre de colonies. Les souscripteurs sont en outre mis en garde contre les conséquences d'indications non conformes à la réalité.

Toutes les demandes sans exception, devront être adressées au soussigné, d'ici au 20 janvier au plus tard.

R. HEYRAUD, président
de la Société Valaisanne d'apiculture,
St-Maurice.

Les méfaits de la pluie.

Aux méfaits de la pluie signalés dans le « Nouvelliste » de samedi, il faut ajouter ceux qui ont mis en émoi les populations de la route de Sion à Evolène.

La route sur plusieurs points est obstruée par les éboulements. Elle a même été emportée en plus d'un endroit entre Vex et Euseigne. Un piéton, par de nombreux détours, fait le service postal des correspondances ; mais le transport des colis est suspendu. En face du village d'Evolène, une formidable avalanche, partie du sommet de l'alpage de la Nivaz, a rasé la plus grande partie de la belle forêt de Lautrec. La pluie qui tomba la veille de Noël tout le jour et toute la nuit, sur une couche de neige fraîche, provoqua un grand nombre d'avalanches. Heureusement, il n'y a eu aucun malheur à déplorer.

Dons des Internés.

M. Broche, le sympathique directeur du « Journal des internés français », vient de faire parvenir au colonel de Meuron, commandant de la Ire division, la somme de 500 francs, prélevée sur les premières recettes provenant de la vente de l'« Almanach des internés français pour 1919 ». Cette somme est destinée, dans l'idée du généreux donateur, « à apporter une modeste contribution au soulagement des souffrances des soldats de la Ire division, si cruellement frappés par la grippe ».

Décès.

De Porrentruy, nous apprenons avec beaucoup de peine la mort, à l'âge de 68 ans, de M. Charles Matt, père de M. le Chanoine Matt de l'Abbaye de St-Maurice et de M. Charles Matt, professeur de musique. L'honorable défunt était un homme de bien dans toute l'acception du terme. Pieux comme un religieux, charitable, sa maison était largement ouverte à tous et notamment aux ecclésiastiques dont un grand nombre étaient pour lui de véritables amis. M. Matt a supporté avec une résignation admirable une très longue et très pénible maladie de cœur, renouvelant chaque jour l'offrande de ses souffrances à Dieu et regardant bien en face la mort qu'il sentait venir.

A ses deux fils, l'hommage de nos condoléances.

Aigle.

Un incendie attribué à des étincelles échappées d'un fourneau resté allumé et tombées dans une caisse de sciure, a éclaté, samedi à 3 heures du matin, dans le magasin de fleurs de M. J. Hirschmann, horticulteur, rue du Midi, à Aigle, et y a causé pour environ un millier de francs de dégâts. Il a été promptement maîtrisé par le service de défense contre le feu immédiatement alarmé.

Monthey.

Afin qu'un souvenir reste aux militaires montheysans qui participèrent aux mobilisations de 1914 à 1918, la municipalité de Monthey s'est mise à la tête d'une initiative ayant pour but de remettre à chacun d'eux une médaille frappée spécialement et qu'ils recevront au cours d'une petite cérémonie qui aura lieu à la fin de l'année.

Le premier corps d'armée.

Jusqu'à nouvel ordre, au commandement du premier corps d'armée appartiennent les divisions I et II, la garnison de St-Maurice, les brigades d'infanterie 19 et 20, avec les compagnies de cyclistes 19 et 20 de landwehr, la brigade de cavalerie I, les groupes d'obusiers de 15 cm. numéros 1 et 2, le bataillon de pontonniers 1.

Ecole de formation aux œuvres sociales.

Une école sociale destinée à l'initiation de personnes désireuses de se dévouer à des œuvres de prévoyance ou d'entr'aide sociale va s'ouvrir à Fribourg (Suisse), en janvier prochain.

Les statuts de l'école en définissent comme suit le but :

L'école de formation aux œuvres sociales, fondée par l'Association catholique des œuvres de protection de la jeune fille, a pour but de préparer la femme à remplir dans la société un rôle utile et bienfaisant. Elle se propose d'initier toute femme de cœur à l'organisation et à la pratique des œuvres charitables et de former en vue de leur profession des employées d'organisations sociales : secrétaires d'œuvres, directrices de patronages, d'offices d'assistance, de bureaux de renseignements ou de placement, d'asiles, de crèches, d'hospices et de dispensaires, surveillantes de fabriques, assistants de conseils de tutelle ou de tribunaux d'enfants, etc.

Le programme prévoit, durant l'espace d'une année, des cours théoriques et des exercices pratiques dans les diverses œuvres ou organisations sociales s'occupant de l'enfance, de la jeunesse ou des adultes.

Voici les principaux cours qui seront donnés : religion, morale, droit, hygiène sociale, économie sociale, la réforme sociale et les œuvres, histoire des principales œuvres, secrétariats d'œuvres, comptabilité et tenue des livres, sténodactylographie, langues, économie domestique.

La durée des cours est de dix mois. Les élèves peuvent obtenir soit un diplôme spécial pour la direction d'une œuvre, soit un certificat d'études sociales.

Chez les postiers.

L'assemblée des présidents de l'Association des employés des postes, télégraphes et douanes, réunis dernièrement à Baden, sous la présidence de M. Burnand, de Lausanne, président central, s'est occupée entre autres de la question des plus urgentes de la caisse de secours et d'invalidité de l'association. Par suite des épidémies de grippe successives, le nombre des demandes a été particulièrement élevé ces derniers temps, et il importe d'assumer au plus tôt à la caisse de secours les fonds nécessaires, indépendamment de la solution qui sera donnée l'année prochaine à cette question par la Confédération. En conséquence, l'assemblée de Baden a approuvé l'idée d'une souscription générale volontaire parmi les membres de l'association. A l'occasion des allocations et gratifications de fin d'année, administrations et particuliers tiendront sans doute à s'associer à ce beau geste de solidarité des postiers suisses.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 10 POUDRES Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

Famille privilégiée

« Ma famille et moi, nous vous adressons nos éloges pour vos excellentes **Pastilles Wybert-Gaba.** En toute franchise, vos pastilles sont devenues absolument indispensables chez nous pour guérir tous les rhumes, catarrhes et maux de gorge. »

P. et B. et Famille, Bouveret.

En vente partout à 1 fr. 25 la boîte. Demander expressément les Pastilles « Gaba ».

Changements d'adresses

Nous rappelons à nos abonnés qu'aucune demande de changement d'adresse n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de vingt centimes en timbres. Il est absolument nécessaire de rappeler l'ancienne adresse.

„PUBLICITAS„

Société Anonyme Suisse de Publicité

adresse à tous ses clients

ses meilleurs souhaits pour la nouvelle année

L'HOIRIE Maurice LUISIER
St-Maurice

présente à ses clients, amis et connaissances ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, et les prie de lui continuer la confiance qu'ils lui ont accordée jusqu'ici.

La Fabrique de Tabacs et Cigares de Sion, S. A.
VONDER MUHLL

présente à ses Clients les meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Famille R. Kluser
de l'Hôtel Kluser et Poste à Martigny

présente à ses clients, amis et connaissances, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Maurice Corthay
Vins, Martigny-Bourg

présente à ses clients, amis et connaissances, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

A. ROSSA
Vins en gros — MARTIGNY

présente à ses clients, amis et connaissances, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

MAURICE PACCOLAT
Vins en gros à MARTIGNY-BOURG

présente à ses clients, amis et connaissances ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

LES GRANDS MAGASINS
« Au Louvre » - Aigle

adressent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour l'année 1919.

Mécanicien, Electricien
J. PELLET, Monthey
Magasin Rue des Bourguignons (à côté du Cheval Blanc)

Grand choix : Lampes électriques de poche.
Lampes électriques de table.
Fers à repasser. - Machines à coudre d'occasion à tous prix.
VÉLOS NEUFS ET D'OCCASION
Réparations de vélos, machines à coudre et appareils électriques.

Agenda du Valais 1919
Cartonné fr. 2.40 — Portefeuille fr. 2.80.
S'adresser aux dépositaires ordinaires ou ainsi :
CASE POSTALE 51, SION

COMMUNE DE LAUSANNE
Usine électrique du Bois-Noir à St-Maurice

Avis de concours

Le soussigné met en soumission les travaux suivants :

a) Dragage dans le canal de fuite de l'Usine électrique du Bois-Noir, environ 3000 m3.

b) Dragage dans le dépotoir du canal d'amenée, environ 7000 m3.

Les plans, cahier des charges et formulaires de soumission sont à disposition des intéressés au bureau technique Max HOETER, ingénieur, Rue de Bourg 10, LAUSANNE ou au bureau Max HOETER, Entreprise du Bois-Noir à St MAURICE. Les soumissions portant l'inscription : « Dragage à l'Usine électrique du Bois-Noir », devront parvenir franco aux adresses ci-dessus pour le 20 janvier 1919 au soir.

P 35164 L.

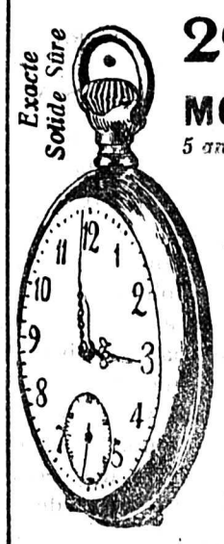

Exacte Solide Sûre

29 FRANCS
seulement coûte la
MONTRE « MUSETTE »
5 ans de garantie. — 8 jours à l'essai.

Ancre 8 rubis, forte boîte nickel pur extra blanc.
Acompte fr. 10. — Par mois fr. 5 —
Vendue comptant **Fr. 26.—**
Demandez s. v. p. le catalogue illustré gratis et franco **aux seuls Fabricants.** 1771

Guy-Robert & Cie
« Fabrique Musette »
Rue Doubs 3,
LA CHAUX-DE-FONDS
Maison suisse fondée en 1871.

Prés à vendre (Vernay de Martigny)
A VENDRE au « VERNAY » de Martigny, divers prés de 8, 9, et plus de 20 mesures.
ETUDE Ch. GIRARD, notaire, MARTIGNY.

Société de
BANQUE SUISSE
LAUSANNE
Grand-Chêne, 11

Capital-Actions.....	Fr. 82.000.000
Réserve.....	Fr. 27.750.000

Nous délivrons des
OBLIGATIONS 5%
de notre Banque de **2 à 5 ans de terme,** remboursables sans autre à l'échéance, munies de coupons semestriels.
Nous bonifions
4 % sur livrets de dépôts
et recevons des dépôts en
Compte à terme fixe
(3, 6, 12 mois), aux meilleures conditions : 4 % à 5 %.
Chèques postaux II-3

Boucherie Bovey
LAUSANNE — Téléph. 885
expédie pendant les fêtes, contre rembours :
quartiers de devant, entier fr. 3 50 le kilog
quartiers de derrière, entier fr. 4.30 »
au détail depuis 10 kg. 3.60 et 4.40 le kg.

EXPOSITION DE JOUETS

ORNEMENTS D'ARBRES DE NOEL

ETRENNES UTILES
Bonneterie, Lingerie, Blouses, Cravates, Mouchoirs

CHOCOLATS ET BONBONS FINS

HOIRIE Mce LUISIER, St-MAURICE

Le NOUVELLISTE VALAISAN, 10 centimes le numéro

Cherchée de suite pour petit ménage à la campagne
Personne
pas trop jeune. Bons traitements assurés.
S'adr. sous chiffre Y 35069 L Publicitas S. A. Lausanne.

LE VOLEUR CONNU
qui a pris du bois devant le domicile du soussigné est invité à le rapporter immédiatement en évitation de poursuites judiciaires.
Jules LUGON, la Rasse, Evionnaz.

ON DEMANDE
pour un ménage de trois personnes à Sion,
une domestique
ayant du service.
S'adr. Mme Dr Germanier, Sion.

S. Sauberli
MÉDECIN DENTISTE
recevra depuis le 17 janvier à
St-Maurice
Maison de la poste 2me
le mardi de 8 ½ à 12 h. ; le vendredi de 2 à 4 heures.

Mécanicien-dentiste
JULES PAILLARD
CLARENS
Spécialité de dentiers et réparations de tous genres faites en quelques heures.
PRIX MODÉRÉS
— Téléphone No 374 —

Une Machine à Coudre
Singer
Constitue un
CADEAU
- DE -
Fin d'Année
Utile Agréable
Compagnie Singer
MARTIGNY

Belles vachettes

à vendre chez Albert Blum, Bex.

On cherche à placer en hivernage avec bons soins
une petite mule
de dix ans.
Indiquez les conditions à Marquis Pierre, Liddes.

On demande en hivernage pour deux ou trois mois,
une vache
bonne laitière. S'adr. à Gerfaux Jean-Louis, Evionnaz.

A vendre on à donner en hivernage
un mulet à choix
sur deux.
S'adr. au Nouvelliste sous B. S.

On reprendrait un
bon café
de suite ou époque à convenir.
S'adresser au Nouvelliste sous P. M.

Bâtiment à vendre
A vendre à Martigny-Ville bâtiment pouvant s'adapter à usage industriel ou agricole et ayant appartement de 6 pièces pouvant se transformer en deux appartements. Bâtiment ayant eau et électricité. Conditions avantageuses. S'ad à M. C. BESSON, architecte à MARTIGNY.

Œuvre St-Augustin
ST-MAURICE
Succursale à Fribourg, Rue de Lausanne.
Fabrique d'ornements d'église
ATELIERS DE BRODERIE A LA MAIN ET A LA MACHINE
Dessins et projets fournis sur demande

Chasublerie	Bronzes
Bannières	Orfèvrerie
Drapeaux	Statues
Tapis	Chemins de Croix
Galons et franges	Cierges
Réparations	Fleurs

Dentelles et lingerie d'église. Vêtements ecclésiastiques.
Exécution artistique et soignée
Envois de catalogues et échantillons sur demande.

UNION DE BANQUES SUISSES
2, Place St-François **LAUSANNE** Place St-François. 2
Capital et Réserves : 61 millions 900,000 francs
Nous recevons des fonds en dépôts aux meilleures conditions en compte courant à vue, 1 mois ou plus de préavis.
Certificats de Dépôts
nominatifs ou au porteur, avec coupons annuels ou semestriels
à 1 an intérêt 4 ½ %
de 2 à 5 ans » 5 %
Achat et vente de titres. Gestion de fortunes. — Ouverture de crédits commerciaux avec ou sans garantie. — Avance sur titres. Escompte d'effets de commerce. Change de monnaie et billets étrangers. 1520

Bons de caisse à un et deux ans
de la Confédération pour le ravitaillement de la Suisse

Les titres définitifs sont maintenant à la disposition des intéressés et peuvent être retirés chez les domiciles de vente contre les bons de livraison. Pour les nouveaux achats, les bons définitifs seront délivrés immédiatement.

L'émission des bons à un et deux ans sera arrêtée dès le 11 janvier prochain.

Berne, le 28 décembre 1918.
Département fédéral des finances. - Motta

SKIS
fixation des meilleurs systèmes
Chaussures
de skis et montagne
PATINS
anglais et suédois 25 modèles
Luges - Bobsleigh
CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATIS
OCH frères, Sports
21, Avenue du Kursaal
Montreux

A VENDRE
Lapins de boucherie
L. BAUDAT, Lavey.

ZEMP

MEUBLES DE BUREAUX
Classements Verticaux
Fichiers pour contrôles
Comptabilités
PRIX DE FABRIQUE
Demandez prospectus ou propositions
Seul concessionnaire pour la Suisse romande
BAUMANN-JEANNERET
GENÈVE
40, Rue du Stand

FOURRURES
Aug. Henning, Pelletier
Place de l'église St-Laurent,
Lausanne
Grand assortiment
EN FOURRURES
Derniers modèles.
Prix défiant toute concurrence
Transformations, réparations
Travail soigné
Prix modérés

A Sutter, Oberhoten,